

OFFRE D'EMPLOI

AGENT DE MAINTENANCE ELECTRICITE ET MECANIQUE (H/F)

Date de publication : 18/04/2023

Lieu de travail : Gaillard

Filière : Technique

Poste à pourvoir au plus vite

Fin de publication : 30/06/2023

Type de contrat : CDD 6 mois

Statut : Contractuel

Catégorie statutaire : Catégorie C

Rémunération : 1400 et 1500 € net

Sous la responsabilité du responsable technique, vous serez chargé(e) des principales missions suivantes :

- Assurer les interventions préventives et curatives des équipements d'une UDEP de 125 000 eqH (20 automates et 250 moteurs) : diagnostics, dépannages, modifications de câblages, etc.
- Accompagner les entreprises extérieures pendant leurs interventions sur les équipements de l'UDEP ;
- Participer ponctuellement aux autres missions de l'exploitation de l'UDEP,
- Assurer un service d'astreinte.

Vous êtes...

- Issu d'une formation de BEP à Bac Pro ou d'une formation qualifiante dans le domaine de l'électromécanique et de la mécanique industrielle,
- Débutant accepté,
- Vous connaissez la maintenance mécanique, électromécanique (manutention, vidange) et en électricité basse tension,
- Vous savez diagnostiquer un dysfonctionnement sur une machine
- Vous savez lire les schémas électriques et les plans d'installation générale et mécanique
- Vous savez utiliser tous les appareils de contrôle électrique, électromécanique, mécanique
- Vous avez la maîtrise des bases de la bureautique,
- Une personne de terrain, dynamique, motivée, rigoureuse, proactive et disposez d'une bonne aisance relationnelle,
- Titulaire du Permis B (obligatoire)

Ce serait un plus si vous disposez de ...

- Connaissances du fonctionnement du traitement des eaux usées,
- Connaissance du logiciel MISTER MAINT
- Connaissances en automatisme,
- Habilitation électrique.

Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :

Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous conditions 6 mois d'ancienneté), comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté), Astreintes, possibilité de logement temporaire.

Organisation de travail :

Travail sur 5 jours, 39h, 25 jours de congés annuels, 22 jours RTT et astreinte.

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature
(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation)
à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail
à recrutement@annemasse-agglo.fr